

LE POINT
DE VUE

de Nicolas Lecaussin

L'emploi vert est un mythe destructeur de vrais emplois

Le gouvernement vient d'annoncer la création de 100.000 emplois verts en trois ans. Son objectif est, bien entendu, celui de lutter contre la hausse du chômage. Pourtant, les résultats concrets de la création d'emplois verts dans plusieurs pays ainsi que les coûts réels de ces emplois auraient dû l'inciter à la réflexion avant cette annonce.

Une étude espagnole de 2009 (« Study of the effects on employment of public aid to renewable energy sources », Cazalda Alvarez G. et al., Universidad Rey Juan Carlos) a montré qu'un seul emploi vert créé avec des subventions publiques détruit 2,2 emplois marchands.

En Allemagne, selon les estimations de l'institut d'études économiques RWI Essen, publié en novembre 2009, les emplois verts sont subventionnés à hauteur de 175.000 à 244.000 euros par emploi.

En Italie, l'Institut Bruno Leoni, a fait en 2010 un calcul semblable qui montrait qu'un seul emploi vert coûterait au contribuable italien entre 566.000 et 1,26 million d'euros par an. Les auteurs de l'étude se sont basés sur le nombre d'emplois verts envisagés pour 2020, entre 50.000 et 112.000, et sur les dépenses publiques qui leur sont consacrées : environ 6 milliards d'euros par an. A titre de comparaison, un emploi dans l'industrie italienne coûte en moyenne 112.000 euros par an.

Aux Etats-Unis, le président Obama avait lancé en 2009 un programme de 10 milliards de dollars

pour encourager la création d'emplois verts dans l'industrie américaine. En mars 2012, l'administration américaine affirmait qu'environ 100.000 emplois auraient été créés grâce à ce programme. Ce qui revient tout de même à 100.000 dollars l'emploi. Mais une enquête du « Wall Street Journal » a trouvé qu'en réalité seulement 50.000 emplois ont été créés et que de nombreuses entreprises vertes qui ont reçu des aides ont fait faillite

Un seul emploi vert représente le coût de 7,2 emplois dans le privé.

Il faut mettre fin à cette fiction et concentrer l'effort sur la baisse des charges.

ou ont licencié massivement depuis deux ans.

En France, une étude de notre institut (Iref) intitulée « Les Mythes des emplois verts » et publiée début 2011 a montré l'ambiguïté du terme et calculé les coûts réels d'un emploi vert en s'appuyant sur plusieurs rapports officiels. La définition des emplois verts est assez floue, même s'il existe un guide officiel intitulé « Zoom sur 50 métiers de la croissance verte ». Parmi ces métiers, la plupart existent déjà (jardiniers, égoutiers, agents d'assainissement, géolo-

gues...). D'autres semblent sortis tout droit d'une comédie de Feydeau : animateur d'initiation à la nature, animateur d'écomusée, animateur éco-interprète, guide nature...

Le problème, c'est que, depuis le lancement du Grenelle de l'environnement et jusqu'à 2011, un emploi vert créé en France a coûté presque 400.000 euros par an contre 55.000 euros dans le privé (en moyenne). Ce qui veut dire qu'un seul emploi vert représente le coût de 7,2 emplois dans le privé ! Et, en réalité, les emplois verts réellement créés ne subsistent que grâce à l'argent public.

« En remplaçant les camions par des brouettes, il faudrait pour assurer le même travail, 2.500 fois plus de travailleurs... », écrivait Alfred Sauvy en 1976 (« L'Economie du diable. Chômage et inflation »). L'emploi vert est une grande fiction bien confortable proposée par les défenseurs de la dépense verte, pour faire avaler la pilule de l'augmentation des réglementations, le renchérissement du coût de l'énergie, la création de nouvelles taxes. Il convient donc d'arrêter les programmes en cours, de diminuer la dépense publique et de concentrer l'effort par des baisses d'impôts et des charges afin de stimuler l'innovation privée, seule capable de créer les emplois de demain et de faire baisser le chômage.

Nicolas Lecaussin est directeur du développement de l'Iref (Institut de recherches économiques et fiscales)